



COMMUNE DE
CHOULEX

RAPPORT ADMINISTRATIF
2025



LE MOT DU MAIRE	4
ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CHOULEX	6
CONSEIL EXÉCUTIF	8
BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL	10
CONSEILLERS MUNICIPAUX	11
COMPOSITION DES COMMISSIONS	13
RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL	14
RAPPORT DES COMMISSIONS	16
FONDATION IMMOBILIÈRE	20
COMPAGNIE 302	26
POLICE MUNICIPALE	29
GARDES RURAUX	33
ÉTAT CIVIL	36
NATURALISATIONS	39
OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE	40
COMPTE RENDU FINANCIER	42
COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2025	44



Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

2025, année de changement de législature, il convient tout d'abord de remercier pour leur engagement au bien-être de la Commune et de ses habitants ceux qui ont terminé leur mandat fin mai : le maire Christophe Senglet, ainsi que les conseillers municipaux Nathalie Favre, Yvette Guibert Mongilardi, Franziska Pilly Schluep, Aloys Baudet, Lucien Déruaz, Pascal Droze et Jérôme Schoëni.

Il est aussi évident de féliciter et d'accueillir chaleureusement les nouveaux élus. Je leur souhaite à tous de prendre du plaisir à remplir la mission qui leur a été confiée.

Après une campagne électorale bien animée, dès les élections passées, les trois formations de liste se sont concertées et ont procédé à la refonte et à la répartition des commissions. En parallèle, les conseillers administratifs ont fait de même pour les dicastères. Chacun a pu s'exprimer et proposer sa vision afin d'obtenir un consensus équitable et convenant à tous.

L'année 2025 a connu quelques changements au sein du département des ressources humaines avec le départ de deux employés. Ces postes n'ont pas été repourvus pour le moment, l'un d'eux ayant été externalisé et l'autre faisant l'objet d'une restructuration des endroits validés par le Canton pour les patrouilleurs scolaires.

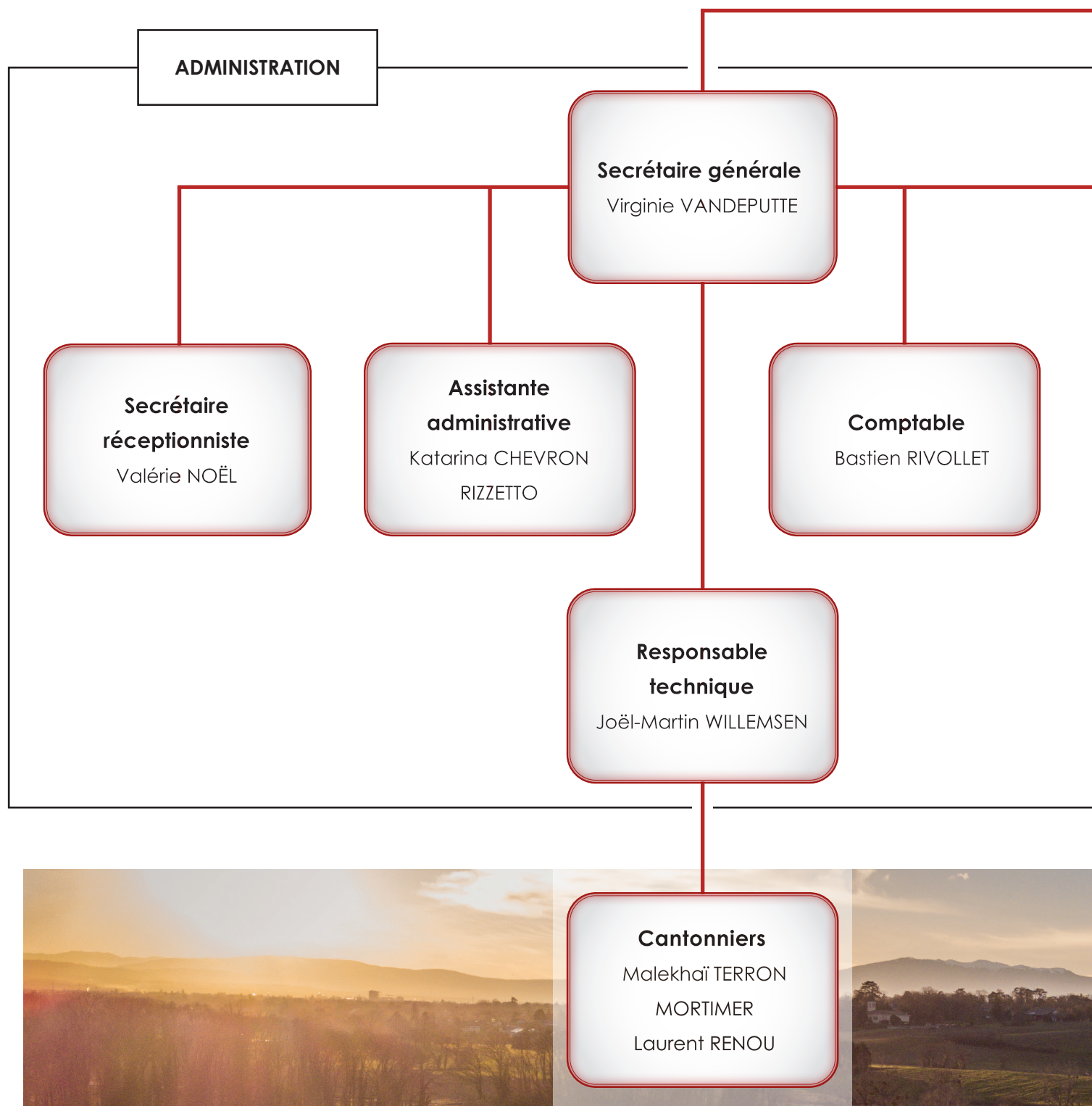
Je tiens aussi à souligner la belle ambiance qui règne au sein de l'administration communale, fortement sollicitée de toute part. Les exigences réglementaires et les évolutions des charges administratives ne cessent de se complexifier et il faut faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation. Le personnel administratif y fait face avec dévouement et amabilité. Pour les magistrats, il est toujours agréable de se rendre à la mairie.

Un grand merci à ceux qui sont investis pour la sécurité et l'encadrement de nos enfants ainsi qu'à nos employés de la voirie qui prennent grand soin de l'entretien de la commune.

Et pour conclure, je mentionnerai les échanges positifs et constructifs au sein du Conseil administratif. Mes collègues et moi formons un trio efficace. Chacun s'investit pleinement et avec engouement dans l'exercice de ses fonctions.

Anne Meylan
Maire du 1er juin 2025 au 31 mai 2026





ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CHOULEX

Conseil administratif

Anne MEYLAN
Delphine KRÄHENBÜHL
Philippe AMSLER

Conciergerie

Christine GEINOZ

Patrouilleurs scolaires

Alexandre JOUSSON
Adolfo SEIXAS DE ALMEIDA

Employée restaurant scolaire

Martine MONACHON





Christophe SENGLER
Maire (Entente communale)

Conseiller 2007 – 2011
Adjoint 2011 – 2020
Maire 2020 – 2025

Dicastères : Administration, Finances-Sécurité, Représentation
Canton et ACG



Delphine KRÄHENBÜHL
Adjointe (Une voie pour demain)

Conseillère 2008 – 2020
Adjointe 2020 – 2025

Dicastères : Agriculture-Environnement-Développement
durable, Aménagement-Mobilité, Scolaire-Jeunesse-Petite
enfance, Sociale-Aînés



Anne MEYLAN
Adjointe (Entente communale)

Conseillère 2011 – 2020
Adjointe 2020 – 2025

Dicastères : Animation-Culture-Sports, Bâtiments-Préavis,
Information-Naturalisations, Routes-Canalisations-Cimetière

« In viam pacis ! »



Anne MEYLAN
Conseillère administrative (Nouvelle entente)

Conseillère 2011 – 2020
Adjointe 2020 – 2025
Maire du 1er juin 2025 au 31 mai 2026

Dicastères : Loisirs, Travaux, Communication, Sécurité



Delphine KRÄHENBÜHL
Conseillère administrative (Ensemble vers l'avenir)

Conseillère 2008 – 2020
Adjointe 2020 – 2025

Dicastères : Aménagement, Jeunesse, Environnement



Philippe AMSLER
Conseiller administratif (Bien vivre ensemble)

Dicastères : Finances, Administration, Social, Aînés

Tout par les voies de la paix !

Présidence



De janvier à juin 2025

Aloys BAUDET
Nouvelle génération



De juin à décembre 2025

Jean BINDER
Nouvelle entente

Vice-présidence



De janvier à juin 2025

Carole MATHEZ
Dialogue



De juin à décembre 2025

Christine JEANNERET
Bien vivre ensemble

Membre



De janvier à juin 2025

Léonore COMIN
Entente communale



De juin à décembre 2025

Carole MATHEZ
Ensemble vers l'avenir

Secrétariat



Katarina CHEVRON RIZZETTO
Assistante administrative

LÉGISLATURE 2025-2030



Nouvelle entente (NE) | Ensemble vers l'avenir (EVA) | Bien vivre ensemble (BVE)



Sophie BRICHET
(BVE)
Conseillère depuis 2025



Olivier CHRISTIN
(EVA)
Conseiller depuis 2025



Léonore COMIN
(NE)
Conseillère depuis 2020



Sara GONI
(BVE)
Conseillère depuis 2025



Carole MATHEZ
(EVA)
Conseillère depuis 2020



Quentin MEYLAN
(NE)
Conseiller depuis 2020



Morgane NUSBAUMER
(EVA)
Conseillère depuis 2025



Christine SCHAUB
(NE)
Conseillère depuis 2020



Brett THEUS
(NE)
Conseiller depuis 2020



Régis VON SIEBENTHAL
(NE)
Conseiller depuis 2025



Audrey ZWICKY
(NE)
Conseillère depuis 2025



LÉGISLATURE 2025-2030

AMÉNAGEMENT-ENVIRONNEMENT

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Président : Olivier CHRISTIN

Membres : Léonore COMIN, Sara GNONI, Christine JEANNERET,
Christine SCHAUB et Brett THEUS

COHÉSION SOCIALE-AÎNÉS-NATURALISATIONS

Membre de l'Exécutif : Philippe AMSLER

Présidente : Sophie BRICHET

Membres : Jean BINDER, Carole MATHER, Quentin MEYLAN,
Morgane NUSBAUMER, Brett THEUS et Régis VON SIEBENTHAL

CULTURE-SPORTS-LOISIRS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Présidente : Léonore COMIN

Membres : Sophie BRICHET, Sara GNONI, Carole MATHEZ,
Christine SCHAUB et Audrey ZWICKY

FINANCES-ÉCONOMIE LOCALE

Membre de l'Exécutif : Philippe AMSLER

Président : Quentin MEYLAN

Membres : Jean BINDER, Olivier CHRISTIN, Sara GNONI,
Christine JEANNERET, Brett THEUS et Audrey ZWICKY

JEUNESSE

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Présidente : Morgane NUSBAUMER

Membres : Sophie BRICHET, Léonore COMIN, Carole MATHEZ
Régis VON SIEBENTHAL et Audrey ZWICKY

TRAVAUX-SÉCURITÉ

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Régis VON SIEBENTHAL

Membres : Olivier CHRISTIN, Christine JEANNERET, Quentin MEYLAN,
Morgane NUSBAUMER et Christine SCHAUB

17 février 2025

- Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 destiné à couvrir le coût de réparation de la balayeuse ;
- Approbation de l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire pour les aménagements routiers au Chemin des Princes et au carrefour du Chemin des Princes et Route de Pressy ;
- Approbation de l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire pour l'éclairage public au Chemin des Princes – secteur La Capite.

17 mars 2025

- Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 destiné à couvrir le coût des travaux pour la construction d'un éco-point au chemin de la Messin ;
- Présentation des comptes 2024 de la commune ;
- Naturalisation.

14 avril 2025

- Approbation des comptes annuels de l'exercice financier 2024 .

12 mai 2025

- Délibération pour l'approbation des comptes de la Fondation immobilière de la commune de Choulex pour l'exercice 2024 ;
- Délibération pour l'approbation des comptes du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers compagnie 302 pour l'exercice 2024.

2 juin 2025

- Séance d'assermentation des conseillers municipaux.

23 juin 2025

- Nomination des représentants de la Fondation ;
- Nomination des représentants du Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres ;
- Nomination des représentants du groupe de pilotage Entrée ouest ;
- Approbation de la délégation de pouvoir à l'Exécutif communal pour la passation de certains actes authentiques ;
- Approbation de l'ajout d'un article permettant des dérogations dans le règlement de la commune de Choulex relatif à la salle polyvalente.

15 septembre 2025

- Approbation des modifications des statuts de la Fondation immobilière;
- Approbation d'un crédit d'investissement pour la mise à jour des ouvrages d'art ;
- Réponse à la demande de citoyens concernant Gaza : adhésion à la lettre des villes suisses au Conseil fédéral, ouverture d'un fonds d'aide ;
- Demande de naturalisation.

13 octobre 2025

- Présentation du budget 2026 ;
- Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire complémentaire de 48'000.- Frs pour l'arborisation du territoire communal ;
- Approbation du Plan directeur cantonal 2030 ;
- Préavis nomination nouveau chef de corps de la CP302.

10 novembre 2025

- Deuxième présentation du budget 2026 ;
- Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire complémentaire pour les travaux du cimetière ;
- Motion portant sur la modification des horaires d'interdiction de passage sur le tronçon compris entre le chemin de la Motte et la route de Choulex, empruntant les chemins de la Gouille-Noire et des Landions.

8 décembre 2025

- Délibération pour un crédit d'investissement de CHF 200'000.- destiné à financer le programme « fonds pour l'énergie renouvelable » ;
- Délibération relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter ;
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises ;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2025 destiné à un amortissement complémentaire pour la réalisation des aménagements de surface du hameau de Bonvard ;
- Mérite choulésien.



LÉGISLATURE 2020-2025

COMMISSION AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pas de séance en 2025.

COMMISSION AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

Pas de séance en 2025.

COMMISSION ANIMATION-CULTURE-SPORTS

La commission s'est réunie pour choisir les spectacles qui seraient proposés durant l'année.

Son choix s'est porté sur :

- L'animation « Vélo-scène » le 16 mai 2025 ;
- La représentation théâtrale « Barbe bleue » le 11 juin 2025 ;
- Le spectacle burlesque « On va où ? » le 18 septembre 2025 ;
- Le concert de l'Avent proposé par le Chœur de Choulex-Cologny-Vandoeuvres pour le 18 décembre 2025.

COMMISSION BÂTIMENTS-PRÉAVIS

La commission s'est réunie à trois reprises.

Elle a eu l'occasion de traiter les demandes de préavis de l'Office cantonal des autorisations de construire. Ces demandes ont porté sur la construction d'une habitation avec des aménagements extérieurs, la construction d'un immeuble d'habitations et la construction d'un immeuble de cinq logements comprenant la transformation de trois maisons villageoises.

Les conseillers municipaux ont également étudié la proposition de l'Exécutif de remplacer la pesette du préau de l'école par un autre type de revêtement.

COMMISSION FINANCES-SÉCURITÉ

La commission s'est réunie quatre fois.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- La réparation de la balayeuse ;
- Les aménagements routiers au carrefour du chemin des Princes et de la route de Pressy ;
- L'éclairage public dans le secteur de la Capite ;
- Les comptes communaux 2024 ;
- Les comptes 2024 de la Fondation immobilière de Choulex ;
- Les comptes 2024 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres ;
- La construction d'un éco-point au chemin de la Messin ;
- L'évolution des coûts du restaurant scolaire ;
- La rénovation des vestiaires du stade ;
- La reconduction du Fonds énergie renouvelable.

COMMISSION INFORMATION-NATURALISATIONS

La commission a reçu cinq personnes demandant la naturalisation, et elle a préavisé unanimement et favorablement leur demande.

COMMISSION ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

Pas de séance en 2025.

COMMISSION SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

Pas de séance en 2025.

COMMISSION SOCIALE-AÎNÉS

La commission s'est rencontrée pour proposer les attributions des subventions sociales du premier semestre 2025. Ses membres ont émis les premières suggestions pour la sortie des aînés 2025.



LÉGISLATURE 2025-2030

COMMISSION AMÉNAGEMENT-ENVIRONNEMENT

La commission s'est réunie sept fois.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- Étude préliminaire sur la mobilité douce – projet cantonal ;
- Organisation de la Journée de l'environnement du 4 octobre 2025 ;
- Projet d'arborisation du territoire communal avec la plantation de centaines d'arbustes et une vingtaine d'arbres ;
- Mise à jour du plan directeur cantonal 2030 ;
- Planification des manifestations et activités 2026 ;
- Préavis communal dans le cadre d'une demande d'autorisation de construire de trois villas mitoyennes ;
- Projet de budget 2026 ;
- Reconstitution du Fonds énergie renouvelable pour 2025-2030 ;
- Préavis pour la mise en place potentielle de vélos en libre-service – projet cantonal ;
- Préavis communal dans le cadre d'une demande d'autorisation de construire une piscine, une pergola, un abri à jardin et la rénovation d'une terrasse ;
- Point de situation sur l'utilisation de la borne électrique située au stade pour la recharge des véhicules ;
- Proposition des attributions de subventions 2025 à des associations à but environnemental ;
- En commission élargie à l'ensemble du Conseil municipal, présentation du Label Cité de l'énergie ;
- En commission élargie à l'ensemble du Conseil municipal, présentation du projet de construction de l'Entrée Ouest du village.

COMMISSION COHÉSION SOCIALE-AÎNÉS-NATURALISATIONS

La commission s'est réunie trois fois.

Elle a traité des sujets suivants :

- Traitement de deux demandes de naturalisation dont le préavis communal est favorable pour les candidats ;
- Organisation de la sortie des aînés du 17 septembre 2025 ;
- Préparation du panier des aînés à distribuer le 5 décembre 2025 ;
- Proposition des attributions des subventions aux associations à caractère social pour le second semestre 2025 ;
- Présentation des dossiers soumis par la Fédération genevoise de coopération pour les subventions internationales.

COMMISSION CULTURE-SPORTS-LOISIRS

La commission s'est réunie deux fois.

Elle a traité des sujets suivants :

- Mise au point sur l'organisation des manifestations communales ;
- Organisation de l'apéritif communal ;
- Planification des activités 2026 ;
- Présentation des associations à soutenir par la voie de subventions en 2026 ;
- Attribution du mérite choulésien 2026.

COMMISSION FINANCES-ÉCONOMIE LOCALE

La commission s'est réunie cinq fois.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- Projet de plantation des arbres sur le territoire communal ;
- Étude d'un possible défraiement pour des frais de garde des conseillers municipaux ;
- Présentation de la procédure d'établissement du budget communal ;
- Budget 2026 ;
- Travaux pour restaurer les murs du cimetière ;
- Amortissements complémentaires 2025 ;
- Versement de la contribution au Fonds intercommunal de développement urbain ;
- Alimentation du Fonds communal énergie renouvelable ;
- Plan des investissements 2026.

COMMISSION JEUNESSE

La commission s'est réunie deux fois.

- Point de situation sur ce qui touche à la jeunesse en lien avec les prestations communales ;
- Planification des événements communaux en lien avec la jeunesse et l'école
- Budget 2026 ;
- Rencontre avec les enseignants, l'équipe du parascolaire (GIAP) et l'Association des parents d'élèves (APECH) ;
- Organisation de la fête de l'escalade de décembre 2025 ;
- Proposition des dernières attributions des subventions jeunesse pour 2025.

COMMISSION TRAVAUX-SÉCURITÉ

La commission s'est réunie deux fois.

- Pétition relative à la pesette du préau de l'école ;
- Travaux de rénovation des vestiaires du stade ;
- Budget 2026.

RAPPORT DE GESTION 2025



La Fondation immobilière de la commune de Choulex est une fondation d'intérêt communal public dont les statuts ont été adoptés par décision du Conseil municipal de Choulex le 19 octobre 1998 et approuvés par arrêté du Conseil d'État du 12 janvier 2000.

À la suite des changements apportés à la Constitution genevoise, les statuts de la Fondation ont été modifiés et adoptés par le Conseil municipal le 11 mai 2015. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 1er juillet 2015.

De nouvelles modifications des statuts ont été adoptées par le Conseil municipal le 16 octobre 2017. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 5 décembre 2017. Les statuts ne peuvent être valablement modifiés que par décision du Conseil municipal de Choulex.

La Fondation est inscrite au registre du commerce et placée sous la surveillance du Conseil municipal de la commune de Choulex.

La Fondation n'a pas de fortune déterminée. Les biens affectés à son but sont constitués par :

- a) Les terrains et bâtiments cédés par la commune de Choulex ou toute autre collectivité publique ;
- b) Les subventions de la commune de Choulex, de l'État de Genève ou de la Confédération ;
- c) Les subsides, dons, legs et revenus du capital ;
- d) Le bénéfice net accumulé.

BUT STATUTAIRE

La Fondation a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à disposition de la population de Choulex en priorité des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population selon la législation cantonale et fédérale en matière de logement à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

À cet effet, la Fondation peut, en propre ou en participation avec des collectivités ou personnes de droit public ou privé, effectuer toutes opérations en rapport avec son but, notamment :

- a. acquérir ou se faire céder à titre gratuit tous immeubles ou parties d'immeubles ;
- b. concéder ou se faire concéder tous droits de superficie ;
- c. acquérir toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives, constituer ou dissoudre de telles sociétés ;
- d. construire ou faire construire tous immeubles, exécuter ou faire exécuter tous travaux d'équipement ;
- e. transformer tous immeubles ;
- f. effectuer toutes études ;
- g. contracter tous emprunts ;
- h. vendre ou céder en gage tous immeubles, construits ou non, ainsi que toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives ;
- i. gérer ou faire gérer tous immeubles pour elle-même ou pour le compte de tiers, ou faire exploiter tous immeubles.

À titre exceptionnel, la Fondation peut accorder tous prêts consolidés de nature à favoriser la réalisation du but social.



STRUCTURE ET ORGANISATION

Conseil de Fondation

La Fondation est administrée par un **conseil de 7 à 9 membres** composé comme suit :

- a. 1 membre de l'Exécutif communal qui en fait partie de droit ;
- b. 2 membres élus par l'Exécutif communal, choisis dans la mesure du possible parmi des personnes ayant une expérience en matière économique, juridique, financière ou technique ;
- c. 3 membres élus par le Conseil municipal, dont au moins 2 conseillers municipaux ;
- d. 1 à 3 membres désignés par cooptation par le Conseil de Fondation.

Les membres du Conseil de Fondation sont élus en principe pour une période de 5 ans, qui débute le 1er janvier de l'année suivant le début de chaque législature communale. Ils sont réputés démissionnaires pour le 31 décembre de l'année marquant la fin d'une législature communale. Ils sont directement rééligibles.

Législature 2020-2025		
Présidence	Monsieur Patrik Rechsteiner	
Vice-présidence	Madame Anne Meylan	
Membres	Monsieur Aloys Baudet	Monsieur Pascal Droze
	Monsieur Marco Pistara	Monsieur John Schmalz
	Monsieur Jérôme Schöni	

Organe de contrôle, comptabilité, secrétariat

Vérificateur des comptes :	Fiduciaire Chavaz SA Monsieur Patrick Teles
Mandataire comptable :	Monsieur Eric Soler
Commune de Choulex :	Monsieur Bastien Rivollet
Secrétaire :	Madame Nadine Rivollet



ACTIVITÉS 2025

Introduction

L'année 2025 marque la fin de la législature 2020-2025 pour l'ensemble du Conseil de fondation et je tiens à exprimer mes sincères remerciements à tous les membres pour leur engagement constant, leur disponibilité et la qualité du travail accompli tout au long de ces cinq années au service de la Fondation.

Cette année est également marquée par le **départ à la retraite de Madame Christine Geinoz**. Elle a assuré avec professionnalisme et dévouement la conciergerie dès l'achèvement de la construction des immeubles situés aux numéros 106-108 et 110-110A de la route de Choulex. Le Conseil de fondation la remercie chaleureusement pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

Le nouvel auditeur de l'organe de contrôle sera la société **Fiduciaire Chavaz**, représentée par **Monsieur Patrick Teles**, à compter de l'exercice 2025.

Nous profitons de ce changement pour exprimer nos sincères remerciements à la société **Global Audit**, représentée par **Monsieur Alain Gimmi**, pour la grande qualité de son travail, son professionnalisme et son engagement durant ses sept années de mandat.

S'agissant des projets en cours, le rythme des séances mensuelles s'est poursuivi pour le **projet de l'Entrée Ouest**. Ces travaux préparatoires devraient aboutir, au début de l'année 2026, à la présentation du devis général de l'ouvrage.

La Commune reste dans l'attente du plan localisé de quartier et espère pouvoir procéder prochainement au dépôt de la demande d'autorisation de construire.

Les comptes de la fondation se résument comme suit :

Charges d'exploitation	CHF	901'842,47
Revenus	CHF	1'417'252,75
Résultat avant amortissements	CHF	515'410,28
Amortissements des emprunts en cours	CHF	188'100,00
Solde après amortissements	CHF	327'310,28

Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni le 7 avril 2025. Il a adopté le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2024.

Bureau du Conseil et Commissions

Le Président et le Vice-président de la Fondation peuvent participer d'office à toutes les commissions.

Le bureau du Conseil a tenu 3 séances :

- **13 janvier 2025** | Il a acté la prolongation de la collaboration de Jérôme Schöni en tant que membre désigné par le Conseil de fondation. Il a clarifié les règles d'attribution des places de parking des immeubles de la Fondation, à savoir, pour les non-locataires de la Fondation, le premier demandeur est le premier servi. Le bureau a été informé du suivi des travaux en cours.
- **31 mars 2025** | Les comptes de l'exercice 2024 ont été présentés et approuvés. L'ordre du jour de l'Assemblée générale a été établi et approuvé. Des points de situation ont été établis quant aux problèmes de combustion de la chaudière à bois aux 111-113-115 route de Choulex, aux mesures nécessaires à l'entretien de l'installation solaire thermique au 110-110A route de Choulex et au remplacement des compresseurs de la PAC au 106-108 route de Choulex. Il a donné son accord pour la réalisation d'un parking vélos et motos aux abords du 115 route de Choulex.
- **3 novembre 2025** | Le Bureau a été informé de la mise en attente, par le Service des affaires communales, du projet de modification des statuts, voté par le Conseil municipal. Il a pris note de la demande de la Commune du versement d'une participation aux résultats de CHF 80'000.00. Il a demandé à la régie une simulation de l'application de la baisse du taux de référence pour les loyers, dont la conclusion a révélé que l'incidence était nulle.

La commission de l'attribution des logements et gestion du personnel a tenu 2 séances :

- **17 février 2025** | Elle a accepté le classement des trois premiers candidats à l'attribution d'un appartement de 4 pièces au 106 route de Choulex et approuvé le procédé consistant à proposer, chaque année, aux demandeurs de logement de renouveler leur inscription.
- **1er septembre 2025** | Elle a approuvé la proposition de cadeau de départ à la retraite de Madame Christine Geinoz et de confier la conciergerie des 106-108-110-110A à l'entreprise AS-Gy Services Sàrl.

La commission des travaux de construction et rénovation a tenu 2 séances :

- **19 mai 2025** | Elle a accepté le budget pour la rénovation sanitaire au 17 chemin de la Gouille-Noire, donné son accord pour l'agrandissement des carrés potagers aux 111-113-115 route de Choulex et préavisé l'attribution de

l'étude de faisabilité de rénovation énergétique et thermique des immeubles de la Gouille-Noire au bureau Architecture Plurielle Sàrl.

- **3 novembre 2025** | La commission a été informée de la mise en attente, par le Service des affaires communales, du projet de modification des statuts, voté par le Conseil municipal. L'avancement des travaux suivants lui a été présenté : isolation de la dalle du sous-sol des bâtiments de la Gouille-Noire achevée à 95%, remplacement des compresseurs de la PAC des 106-108 route de Choulex terminé, recherche de solutions aux problèmes de combustion de la chaudière des 111-113-115 route de Choulex toujours en cours.

Le suivi énergétique et les travaux d'urgence sont gérés par le responsable technique, Joël Willemsen, la comptabilité courante et les paiements par Bastien Rivollet, tous deux employés de la commune de Choulex.

Nous les remercions pour la qualité de leurs prestations.



Nos relations avec la Gérofiance - Régie du Rhône SA sont toujours excellentes ; Mesdames Teresa TROIANO, Emilie MARC et Monsieur Antonio NICASTRO, dont les compétences nous ont accompagnés tout au long de cet exercice, sont chaleureusement remerciés.

Nos remerciements vont également aux membres du Conseil de fondation, dont nous apprécions la disponibilité et l'efficacité ainsi qu'au personnel mis à disposition par la Commune.

Rapport 2025

L'année 2025 a été une période active pour la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandoeuvres. Les équipes ont été impliquées dans une multitude de tâches, incluant les interventions, les gardes, les formations ainsi que des événements internes visant à renforcer la cohésion et le travail d'équipe.

Ce rapport offre un aperçu des principales réalisations de l'année, de l'état des effectifs, ainsi que des diverses missions accomplies.



Changement de commandant

Au 31 décembre 2025, après treize ans de commandement, Mathieu Cugno a remis les rênes de la compagnie à Frédéric Pradervand.

Mathieu Cugno a intégré la compagnie de Choulex en 2003 au grade de sapeur. En 2007 il devient caporal puis lieutenant en 2008. Il terminera au grade de capitaine en 2014 et organisera la fusion des compagnies de Choulex et de Vandoeuvres en 2020.

Frédéric Pradervand est entré chez les pompiers de Vandoeuvres en 2015 au grade de sapeur. Il effectue son école de sous-officier en 2019 puis son école d'officier en 2025. Au 1er janvier 2026, il reprend le commandement A.I. de la Compagnie 302.

BILAN 2025 DE LA COMPAGNIE

- La compagnie a enregistré l'admission de : Dimitri PEREZ, Emmanuel FRANCISCO, Christophe BRODARD, Tiago De BRITO, Adren-Marc PILETTA-ZANIN ;
- Promotion : Frédéric Pradervand nommé au grade de Lieutenant ;
- Démission : Thibaud VERMEIL, Christian BOYARIN, Morgane DELL'AQUA ;
- Retraite : Mathieu CUGNO ;
- Le Chef d'Intervention (CI), dont l'activité s'étend de 19 h 00 à 6 h 00 les week-ends et jours fériés, avec ou sans son groupe d'intervention, a été alarmé quarante-cinq fois, dont quinze dans la commune de Cologny, dans le cadre du partenariat ChoColVan.

- Les interventions, effectuées seules ou en appui au SIS, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Alarmes	Choulex	Vandœuvres	Cologny CI uniquement
Animaux - sauvetage / récupération	2	2	1
Incendie - nature / véhicule / bâtiment / voie publique	4	0	3
Déblaiement - voie publique / arbre / branche	2	2	2
Inondation - nature / villa / bâtiment / voie publique	0	5	5
Prévention - nature / arbre / bâtiment	0	3	1
Fumée - bâtiment	0	1	3
Divers - fermeture/hydrante/récupération	0	2	0
Quittance - en dehors des heures SPV	1	6	0

- Plusieurs gardes de préservation ont été assurées lors de spectacles et de festivités communales ;
- Une demi-journée a été consacrée au contrôle du réseau hydraulique ;
- Un entretien mensuel a été effectué pour les locaux, les véhicules et le matériel d'intervention ;
- Des formations spécifiques, notamment dans le domaine de l'antichute, ainsi que des cours pour cadres, ont été organisés au cours de l'année ;



- Six écoles ou sessions de formation ont été suivies au centre de formation du GSIS, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

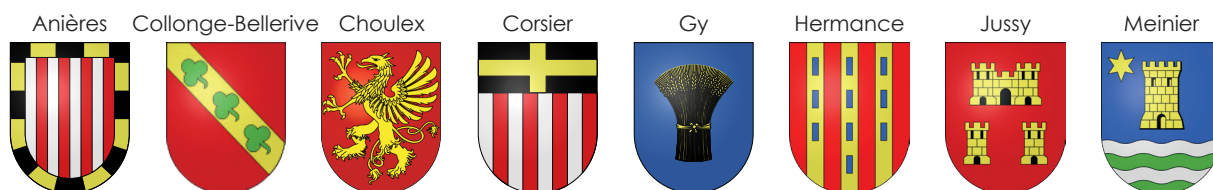
Écoles / Cours
FOBA EQU A. Célia MANNINO + Louis DUCCINI + Christophe BRODARD
SOF Dimitri PEREZ
FOBA EQU F. Géza GOEMOERI
Conduite en urgence Lorenzo PISTARÀ
École Officier Frédéric PRADERVAND

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la compagnie était constitué de :

1 capitaine, 1 premier-lieutenant, 5 lieutenants, 2 sergents-majors, 1 fourrier, 3 caporaux, 2 appointés, 23 sapeurs et 4 aspirants.

Soit **41 membres**, dont 5 femmes.





Reflet de la législature 2020–2025

Durant la législature 2020–2025, la Police municipale a poursuivi l'adaptation de son organisation afin de répondre à l'évolution des besoins des communes partenaires ainsi que de la population. Les taux d'occupation des agents de police municipale (APM) ont été modifiés en accord avec l'ensemble des communes parties à la convention intercommunale. Les orientations fixées visent à renforcer la visibilité de la Police municipale sur le territoire, dans un objectif de prévention et de dissuasion des incivilités.

Lors de la séance budgétaire du mercredi 18 juin 2025, la répartition des prestations de la Police municipale aux communes liées par la convention intercommunale a été définie comme suit :

Prestations de la police municipale en 2024			
Anières	70 %	Gy	10 %
Choulex	50 %	Hermance	30 %
Collonge-Bellerive	530 %	Jussy	40 %
Corsier	100 %	Meinier	30 %

Effectif

En 2025, un APM supplémentaire a été engagé au mois de juillet, tandis qu'un départ est intervenu au 1er novembre. Ces mouvements ont permis de maintenir l'effectif total à six APM, soit un nombre identique à celui de l'année 2024.

S'agissant du contrôle du stationnement, un engagement à durée déterminée a été effectué au début du mois d'octobre 2025. Ce renfort a assuré la transition à la suite du départ, en fin d'année, d'un collaborateur en poste depuis onze ans. Au 31 décembre 2025, l'effectif des contrôleurs du stationnement se compose de deux collaboratrices (une à 80 % et une à 50 %).

L'organisation est par ailleurs complétée par une adjointe administrative.

L'équipe des contrôleurs du stationnement a été renforcée pour la cinquième année consécutive, durant les mois de mai à septembre, par l'engagement temporaire de deux agentes à 50 %, assurant une présence sur le terrain exclusivement du vendredi après-midi au dimanche en début de soirée. Le financement de ces postes est assuré par les communes riveraines du lac (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance).



Quelques chiffres

- **72 patrouilles nocturnes** ;
- **25 patrouilles le samedi** axées sur le contact avec les commerçants et le contrôle du stationnement illicite à leurs abords ;
- **8 543 amendes d'ordre** délivrées sur l'ensemble des communes ;
- **2 006 amendes d'ordre** apposées par les contrôleurs saisonniers (de mi-mai à mi-septembre) dans les communes du littoral : Collonge-Bellerive, Corsier, Anières et Hermance ;
- **1 060 inscriptions à la main courante**. (Missions et réquisitions) ;
- **35 contraventions** établies ;
- **166 présences** aux abords des écoles sur l'ensemble du territoire.

Missions clés

- **61 contrôles** de circulation ;
- **172 interventions** liées à des véhicules ;
- **30 interventions** sur des accidents de la route ;
- Procédés de réclame : suivi des demandes d'installation et des dossiers ;
- Établissements publics : contrôle des terrasses et suivi administratif ;
- Application de la LRDBHD : mise à jour des dossiers relatifs aux changements de gérants et aux nouvelles patentes (Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement).

Note

Le volume d'activité en 2025 est en hausse, notamment en ce qui concerne les amendes d'ordre, en raison de l'intensification des contrôles de circulation et de stationnement sur le territoire intercommunal.

Par ailleurs, plusieurs communes ont légiféré en matière de stationnement sur leur territoire, notamment par la création de zones de stationnement à durée limitée.

Rencontres avec la population (prévention)

Plusieurs actions de prévention et d'information ont marqué l'année 2025 :

- 12 mars : **Prévention des arnaques** à Hermance (en collaboration avec la gendarmerie) ;
- 30 août : « **Café-croissant** » à Collonge-Bellerive avec les autorités et la police cantonale ;
- 9 septembre : Séance d'**information à Choulex sur la sécurité** (cambriolages et « home-jacking ») ;
- 1er novembre : « **Café-croissant** » sur la commune de Corsier ;
- 1er décembre : Séance de **prévention contre les cambriolages** à Collonge-Bellerive.

Véhicules et mobilité

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile, le **remplacement du Renault Kangoo** par un modèle électrique est **planifié**. Ce véhicule servira principalement au transport de la signalisation et pour les agents du contrôle du stationnement.

Le **remplacement du Ford Ranger** a également été **validé**. Le choix s'est porté sur un modèle hybride, suivant la lignée du premier véhicule sérigraphié. Enfin, le parc dispose de quatre vélos électriques utilisés par l'ensemble du personnel (APM et contrôleurs).



Séances et collaboration

En 2025, la Police municipale a participé à de nombreuses séances de **coordination**, notamment en lien **avec l'organisation de manifestations d'envergure cantonale** telles que le marathon et le triathlon.

Elle a également pris part à des séances mensuelles avec les responsables des autres Polices municipales du canton, à des séances mensuelles opérationnelles relatives à la Police de proximité, ainsi qu'à des réunions avec les autorités communales des communes partenaires et dans le cadre de séances de réseau.

Deux fois par année, pour la commune de Collonge-Bellerive, les gendarmes du poste de la Pallanterie se réunissent avec l'administration communale afin d'effectuer un point de situation, notamment sur les **statistiques liées aux cambriolages**.

Ces séances permettent d'**adapter les dispositifs en place** et, le cas échéant, de redéployer ou de renforcer les moyens afin de mieux répondre aux problématiques identifiées.

Des séances similaires sont également organisées avec l'ensemble des communes partenaires, en présence de la Police municipale.

La **collaboration** entre la Police cantonale de la Pallanterie et la Police municipale de Collonge-Bellerive se déroule **de manière optimale**, avec des échanges réguliers et une coordination efficace des actions sur le terrain.

S'agissant des **manifestations** sur le territoire intercommunal, la **Police municipale** a assuré une **présence** lors de plusieurs événements, notamment les promotions scolaires, les fêtes nationales, « Courir pour aider » à Meinier, la fête de la courge à Corsier, les fêtes de l'Escalade ainsi que les manifestations liées à Halloween.

Demandes de manifestations depuis 2017 Commune de Collonge-Bellerive uniquement								
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
15	17	23	10	21	32	35	35	54



Service créé en 2021.

Communes membres au 31.12.2025 : Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Puplinge, Vandœuvres

MISSIONS

- **Prévenir** les atteintes à l'aire agricole, en particulier aux terrains affectés ou appropriés à l'agriculture, y compris aux accès et aux délimitations, ainsi qu'aux valeurs naturelles qui s'y trouvent ;
- **Contrôler** et faire appliquer les règles en lien avec la gestion des déchets concernant l'ensemble du domaine public des communes, ainsi que les points de collecte des déchets (parcelles publiques et privées) ;
- **Réaliser les tâches administratives** résultant des contrôles effectués en particulier via les rapports hebdomadaires aux communes.

ORGANISATION DU SERVICE

Le service des gardes ruraux a son **bureau à la mairie de Jussy**. Il est composé de **3 collaborateurs** pour un équivalent temps plein (ETP) de 1,3 (130 %) collaborateurs. Cette année, le service a connu 1 départ sans renouvellement. **Monsieur Olivier Pasqual** (20 %) **a quitté le service** au mois de juin. **Son taux d'activité** a été **attribué à Laurent Travagli** (60 %-->80 %).

À relever que **Monsieur Michel Bossus** prendra son droit à la **retraite en février 2026**.

Les gardes ruraux se déplacent exclusivement à **vélo électrique** 25 km/h et **à pied** selon la nature du terrain.

Les gardes ruraux **travaillent étroitement avec la police cantonale** du poste de la Pallanterie, **avec la police municipale** de Collonge-Bellerive **et les gardes faune**, pour assurer le respect de la campagne et de la biodiversité, le contrôle des véhicules en stationnement illicite et surtout le respect des terrains agricoles par les propriétaires de chiens peu scrupuleux.

Les gardes sont **habilités à verbaliser** les contrevenants par des constats d'infractions et des dénonciations aux mairies de Seymaz-Région – Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Puplinge, Vandœuvres.

Leur action est aussi d'**informer** et de **sensibiliser** par des actions de prévention au public afin de faire adopter des comportements en adéquation avec le milieu rural.

ÉQUIPE



Michel BOSSUS
Chef de service

Laurent TRAVAGLI

Olivier PASQUAL

STATISTIQUES

	2023	2024	2025 consolidé	Évolution 2025/2024
Kilomètres parcourus	10 496	11 905	12 759	+7,2 %
Stationnements illicites	108	246	178	-27,6 %
Déchets sauvages	8	6	6	+0,0 %
Déprédations, maraudages	25	18	11	-38,9 %
Chiens en divagation, déjections	26	89	66	-25,8 %
Dégâts, intempéries	5	11	5	-54,5 %
Patrouilles préventives et canines	42	42	14	-66,7 %

ANALYSE PAR PROBLÉMATIQUE

Stationnement illicite

- Le stationnement reste l'infraction la plus courante. Le consolidé retient 178 cas en 2025. Le fichier détaillé en contient 122, ce qui montre que tous les stationnements consolidés ne sont pas nécessairement présents dans le fichier nominatif GRU2 transmis. La pression est particulièrement visible sur les zones d'accès à l'aire agricole et aux chemins ruraux fréquentés les week-ends.

Chiens en liberté et déjections

- Les situations liées aux chiens totalisent 66 cas. Elles justifient le maintien des rappels ciblés aux propriétaires, notamment dans les secteurs agricoles, à proximité des marais et le long des chemins de promenade.

Prévention et rappels à l'ordre

- L'action préventive occupe une place centrale : 195 avertissements, 157 mises en garde et 72 remises à l'ordre sont recensés. Ces chiffres montrent que le service n'agit pas uniquement par verbalisation, mais aussi par présence de terrain, dialogue et correction immédiate des comportements.

Déchets, déprédations, dégâts et divers

- Les déchets sauvages (6), déprédations et maraudages (11), dégâts liés aux intempéries (5) et autres événements restent moins volumineux, mais leur diversité confirme l'intérêt d'un suivi transversal couvrant à la fois domaine public, biens communaux, agriculture et biodiversité.

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES 2026

- **Maintenir** les patrouilles en binôme dans les zones sensibles, avec une attention particulière aux secteurs des Landions, de la Motte, des Carres et des Étolles.
- **Conserver** une double approche : verbalisation des comportements répétés ou manifestes, et prévention active par avertissements, mises en garde et remises à l'ordre.
- **Renforcer** les contrôles liés aux chiens dans les secteurs agricoles et naturels, notamment aux périodes de forte fréquentation.
- **Harmoniser** la saisie 2026 : typologie fermée des événements, libellés de communes homogènes, mois civil unique, champ kilomètres séparé, rattachement de chaque événement à une commune lorsque possible.
- **Produire** un tableau de bord trimestriel afin de suivre rapidement les pics d'activité, les lieux récurrents et les effets des mesures de prévention.

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2025 :

- 2'471 actes ont été délivrés ;
- 368 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

99 dossiers de demande de mariage ont été déposés :

- 41 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- 46 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère ;
- 12 demandes de fiancés de nationalités étrangères.

168 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 114 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 29 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
- 25 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le **lieu de mariage** reste au choix des fiancés. Toutefois, une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.



Statistiques années 2024-2025

	Naissances		Reconnaisances		Mariages	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Anières	0	0	6	6	3	0
Choulex	0	1	1	2	4	3
Collonge-Bellerive	1	0	12	18	22	28
Cologny	0	0	10	11	70	63
Corsier	0	0	6	6	3	4
Gy	0	0	4	0	1	1
Hermance	0	0	4	1	13	12
Meinier	0	0	7	7	6	6
Vandœuvres	0	0	4	5	45	67
Autre**			17	23		
Total	1	1	71	79	168	184

	Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacité	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Anières	1	3	2	9	5	2
Choulex	0	0	1	2	4	0
Collonge-Bellerive	6	6	338	336	21	9
Cologny	5	3	35	38	5	13
Corsier	1	2	4	0	9	0
Gy	3	0	1	0	0	0
Hermance	0	0	11	20	0	2
Meinier	2	1	3	4	1	0
Vandœuvres	1	3	8	15	0	2
Autre**	1	4			0	4
Total	21	22	403	424	45	32

*Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1^{er} janvier 2013 ;
- Reprise du nom de célibataire après un divorce ou par suite du décès de l'époux/se ;
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe ;
- Changement de graphie (caractères spéciaux)

**Les formalités, selon conditions, peuvent s'effectuer dans n'importe quel office de l'état civil.

Autres événements

- Aucune demande de changement de sexe ;
- 3 conversions de partenariat en mariage.

Rétrospective – État civil 2020 / 2025

1er janvier 2022, toute personne peut être autorisée à changer de sexe et de prénom, par déclaration auprès de l'arrondissement de l'état civil de son choix en Suisse, si elle a la conviction intime et constante de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil.

1er juillet 2022, entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur le mariage pour tous et toutes, les couples de même sexe ou de sexe différent peuvent ouvrir une procédure préparatoire de mariage :

- Il n'est plus possible de conclure un partenariat fédéral enregistré en Suisse ;
- Les couples peuvent convertir, en tout temps, leur partenariat fédéral enregistré avant le 1er juillet 2022 en mariage.

En 2024, l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » a été sollicité pour un **soutien à l'arrondissement de l'état civil de « Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier »**.

Le soutien est accordé **jusqu'au 30 septembre 2025**.

1er janvier 2025, le registre fédéral de l'état civil emploie un **jeu de caractère étendu**. Les personnes déjà inscrites au registre de l'état civil peuvent déposer une **demande écrite d'adaptation de la graphie de leur nom**.



Laurence Grosclaude, Officière de l'état civil
Responsable de l'arrondissement

État civil | Intercommunal

Chemin des Rayes 3, CH-1222 Vézenaz

Tél. +4122 722 11 80

Mail. etat-civil@collonge-bellerive.ch

En 2025, 212 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2025, 16 personnes suisse ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	11	0	Anières	1
Choulex	14	0	Choulex	0
Collonge-Bellerive	58	7	Collonge-Bellerive	2
Cologny	56	4	Cologny	7
Corsier	19	4	Corsier	0
Gy	0	0	Gy	0
Hermance	2	2	Hermance	3
Meinier	5	5	Meinier	1
Vandœuvres	23	2	Vandœuvres	2
Total	188	24	Total	16

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Choulex.

En 2025, 237 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 382 personnes. Pour mémoire, entre 2015 et 2024 l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers	134	156	190	161	143	143	149	182	186	235	237
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208	279	292	382	369

Site internet de l'OCSTAT : Communes genevoises

Portrait statistique de la commune de Choulex

Utilisation du sol (1)	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2020	391	100,0	24 585	100,0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		73	18,6	10 142	41,3
Surfaces agricoles		274	69,9	10 385	42,2
Surfaces boisées		36	9,2	3 491	14,2
Surfaces improductives		9	2,3	567	2,3

Population résidente	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2025	1 245	100,0	537 191	100,0
Densité de population (habitants par km ²)		319,0		2184,0	
Population selon le sexe					
Hommes		574	46,1	260 414	48,5
Femmes		671	53,9	276 777	51,5
Population selon l'origine					
Suisses		979	78,6	313 033	58,5
Étrangers		266	21,4	224 158	41,5
Population selon le groupe d'âge					
0 - 19 ans		279	22,4	111 074	20,8
20 - 64 ans		684	54,9	335 291	62,4
65 ans ou plus		282	22,7	90 826	16,8
Variation annuelle totale de la population	2025				
Naissances		2		4 861	
Décès		3		3 375	
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 1		5 459	

Bâtiments et logements	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2025	421	100,0	44 987	100,0
Maisons individuelles (2)		216	51,3	26 219	58,3
Bâtiments à plusieurs logements (3)		74	17,6	11 182	24,9

Bâtiments et logements	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Logements (en fin d'année)	2025	557	100,0	254 829	100,0
Logements de 1 pièce		7	1,3	14 186	5,6
Logements de 2 pièces		44	7,9	28 005	11,0
Logements de 3 pièces		60	10,8	54 681	21,5
Logements de 4 pièces		138	24,8	69 774	27,4
Logements de 5 pièces		91	16,3	50 321	19,7
Logements de 6 pièces		96	17,2	22 181	8,7
Logements de 7 pièces ou plus		121	21,7	15 661	6,1
Logements vacants (au 1er juin 2025)		0	0,0	858	0,3
Logements neufs autorisés à la construction		20		2 023	
Logements neufs construits		0		2 561	
Bâtiments non résidentiels (4)	2025	110		13 951	

Sources

Utilisation du sol	Office fédéral de la statistique (OFS) - Statistique de la superficie - 2020
Population	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Statist. Cant. de la population 2025
Densité de population	OCSTAT / Service de la mensuration officielle (SEMO)
Bâtiments et logements	OCSTAT

Notes

- (1) Superficie sans le lac Lemman
- (2) Bâtiments à un seul logement.
- (3) Bâtiment de deux logements ou plus.
- (4) En 2025, des bâtiments non résidentiels, qui n'étaient jusqu'à maintenant pas pris en compte, ont été ajoutés au parc immobilier.
Cela explique la forte augmentation du nombre de bâtiments non résidentiels par rapport à 2024.
Le nombre de bâtiments non résidentiels n'est ainsi pas directement comparable avec celui des années qui précèdent 2025.



FIDUCIAIRE CHAVAZ SA

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes annuels 2025
au Conseil municipal de la
Commune de Choulex**

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de Choulex comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le comptes des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables, pour l'exercice clos à cette date.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2025 arrêtés au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune de Choulex, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les comptes annuels de la Commune de Choulex pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur les comptes annuels dans son rapport daté du 14 avril 2025.

La responsabilité des autres informations incombe au conseil administratif. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport administratif ainsi que l'annexe 1 sur le message du conseil administratif.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme suisse d'audit NA-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Carouge, le 28 avril 2026

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Anthony Huguenin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Patrick Teles
Réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels 2025

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
0	Administration générale				
	TOTAL CHARGES	2 046 072,00		1 806 760,05	2 329 950,33
	TOTAL REVENUS	86 100,00		69 686,70	202 946,40
01	Conseil municipal et exécutif				
	TOTAL CHARGES	390 799,00		359 157,23	288 327,30
30	Charges de personnel	297 549,00		283 667,25	228 777,85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	93 250,00		75 489,98	59 549,45
02	Services généraux				
	TOTAL CHARGES	1 655 273,00		1 447 602,82	2 041 623,03
	TOTAL REVENUS	86 100,00		69 686,70	202 946,40
30	Charges de personnel	1 143 150,00		1 044 654,30	1 154 355,80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	383 250,00		276 828,02	462 811,02
33	Amortissements du patrimoine administratif	9 720,00			9 719,04
36	Charges de transfert	40 950,00		47 917,17	47 045,00
38	Charges extraordinaires	78 203,00		78 203,33	367 692,17
42	Taxes	85 100,00		68 811,70	190 327,15
44	Revenus financiers	1 000,00		875,00	12 619,25
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE				
	TOTAL CHARGES	390 129,01		368 776,70	290 854,32
	TOTAL REVENUS	13 700,00		29 447,90	20 722,95
11	Sécurité publique				
	TOTAL CHARGES	137 600,00		128 048,94	91 922,31
	TOTAL REVENUS	11 200,00		25 050,00	14 690,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47 000,00		45 925,94	37 336,31
36	Charges de transfert	90 600,00		82 123,00	54 586,00
42	Taxes	200,00		6 150,00	2 550,00
46	Revenus de transfert	11 000,00		18 900,00	12 140,00
14	QUESTIONS JURIDIQUES				
	TOTAL CHARGES	26 454,00		21 074,40	24 321,75
	TOTAL REVENUS	2 500,00		2 940,00	2 135,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 000,00		350,00	1 105,45
36	Charges de transfert	25 454,00		20 724,40	23 216,30
42	Taxes	2 500,00		2 940,00	2 135,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
15	Service du feu				
	TOTAL CHARGES	200 012,01		198 518,31	155 205,11
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 000,00		189,20	
36	Charges de transfert	198 012,01		198 329,11	155 205,11
16	Défense				
	TOTAL CHARGES	26 063,00		21 135,05	19 405,15
	TOTAL REVENUS			1 457,90	3 897,95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 500,00		160,75	794,05
36	Charges de transfert	21 563,00		20 974,30	18 611,10
42	Taxes			1 457,90	3 897,95
2	FORMATION				
	TOTAL CHARGES	399 829,00		396 575,82	354 902,62
	TOTAL REVENUS	76 249,00		75 435,00	77 024,70
21	Scolarité obligatoire				
	TOTAL CHARGES	398 829,00		396 375,82	354 902,62
	TOTAL REVENUS	76 249,00		75 435,00	77 024,70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	181 600,00		182 463,79	150 522,20
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 667,00		3 350,03	6 322,42
36	Charges de transfert	210 562,00		210 562,00	198 058,00
42	Taxes	64 000,00		75 435,00	64 775,70
46	Revenus de transfert	12 249,00			12 249,00
29	Formation, autres				
	TOTAL CHARGES	1 000,00		200,00	
36	Charges de transfert	1 000,00		200,00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES				
	TOTAL CHARGES	306 955,00		268 919,44	242 688,10
	TOTAL REVENUS	6 500,00		4 141,65	11 199,90
32	Culture, autres				
	TOTAL CHARGES	82 655,00		71 189,40	59 615,01
	TOTAL REVENUS	500,00		20,00	55,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	33 000,00		21 793,35	11 084,21
36	Charges de transfert	49 655,00		49 396,05	48 530,80
42	Taxes	500,00		20,00	55,00
34	Sports et loisirs				
	TOTAL CHARGES	214 300,00		187 730,04	173 073,09
	TOTAL REVENUS	6 000,00		4 121,65	11 144,90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	168 800,00		144 812,93	146 076,39
33	Amortissements du patrimoine administratif	14 000,00		12 758,66	
36	Charges de transfert	31 500,00		30 158,45	26 996,70

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
42	Taxes	6 000,00		3 321,65	10 344,90
44	Revenus financiers			800,00	800,00
35	Églises et affaires religieuses				
	TOTAL CHARGES	10 000,00		10 000,00	10 000,00
36	Charges de transfert	10 000,00		10 000,00	10 000,00
4	SANTÉ				
	TOTAL CHARGES	500,00			
42	Soins ambulatoires				
	TOTAL CHARGES	500,00			
36	Charges de transfert	500,00			
5	SÉCURITE SOCIALE				
	TOTAL CHARGES	384 195,00		328 657,10	376 934,20
	TOTAL REVENUS	14 168,00		13 405,00	14 610,00
53	Vieillesse et survivants				
	TOTAL CHARGES	2 000,00		769,80	585,60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 000,00		769,80	585,60
54	Famille et jeunesse				
	TOTAL CHARGES	273 581,00		227 935,55	269 328,30
	TOTAL REVENUS	14 168,00		13 405,00	14 610,00
36	Charges de transfert	273 581,00		227 935,55	269 328,30
46	Revenus de transfert	14 168,00		13 405,00	14 610,00
57	Aide sociale et domaine de l'asile				
	TOTAL CHARGES	68 614,00		59 951,75	67 020,30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 000,00			
36	Charges de transfert	67 614,00		59 951,75	67 020,30
59	Domaine social, non mentionné ailleurs				
	TOTAL CHARGES	40 000,00		40 000,00	40 000,00
36	Charges de transfert	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6	TRANSPORTS				
	TOTAL CHARGES	394 224,00	1 095 500,00	1 418 658,24	813 457,18
	TOTAL REVENUS			12 941,45	22 610,50
61	Circulation routière				
	TOTAL CHARGES	354 224,00	1 095 500,00	1 388 480,84	774 339,53
	TOTAL REVENUS			10 171,90	19 262,20
30	Charges de personnel	15 000,00		10 740,00	10 060,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	230 900,00	95 500,00	280 488,45	355 026,74
33	Amortissements du patrimoine administratif	102 324,00		91 656,04	103 656,44
36	Charges de transfert	6 000,00		5 596,35	5 596,35
38	Charges extraordinaires		1 000 000,00	1 000 000,00	300 000,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
42	Taxes			10 171,90	14 146,90
43	Revenus divers				5 115,30
62	Transports publics				
	TOTAL CHARGES	40 000,00		30 177,40	39 117,65
	TOTAL REVENUS			2 769,55	3 348,30
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 000,00		16 647,40	13 810,65
36	Charges de transfert	25 000,00		13 530,00	25 307,00
42	Taxes			2 769,55	3 348,30
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
	TOTAL CHARGES	723 299,60	628 500,00	1 127 873,50	843 462,04
	TOTAL REVENUS	104 358,00		132 555,45	124 434,25
71	Approvisionnement en eau				
	TOTAL CHARGES	21 000,00		19 216,75	21 972,55
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21 000,00		19 216,75	21 972,55
72	Traitement des eaux usées				
	TOTAL CHARGES	194 431,00	500 000,00	572 760,69	245 236,05
	TOTAL REVENUS	97 458,00		97 458,20	98 295,75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 000,00		34 330,16	6 805,52
33	Amortissements du patrimoine administratif	38 431,00		38 430,53	38 430,53
38	Charges extraordinaires		500 000,00	500 000,00	200 000,00
46	Revenus de transfert	97 458,00		97 458,20	98 295,75
73	Gestion des déchets				
	TOTAL CHARGES	363 768,60	45 000,00	345 550,87	355 245,85
	TOTAL REVENUS	5 300,00		11 885,95	9 930,50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	362 500,00	45 000,00	345 122,22	354 972,05
36	Charges de transfert	1 268,60		428,65	273,80
42	Taxes	5 200,00		6 858,95	4 897,50
46	Revenus de transfert	100,00		5 027,00	5 033,00
75	Protection des espèces et du paysage				
	TOTAL CHARGES	33 500,00	48 000,00	69 934,84	69 973,50
	TOTAL REVENUS	1 000,00		22 890,00	820,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22 500,00	48 000,00	58 984,84	59 473,50
36	Charges de transfert	11 000,00		10 950,00	10 500,00
42	Taxes	1 000,00		890,00	820,00
46	Revenus de transfert			22 000,00	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement				
	TOTAL CHARGES	19 500,00		30 085,62	26 617,20
	TOTAL REVENUS			321,30	2 393,40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14 500,00		11 470,55	24 117,20
36	Charges de transfert	5 000,00		18 615,07	2 500,00
42	Taxes			321,30	2 393,40

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
77	Protection de l'environnement, autres				
	TOTAL CHARGES	41 100,00	35 500,00	64 324,15	52 284,15
	TOTAL REVENUS	600,00			2 994,60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	41 100,00	35 500,00	64 324,15	52 284,15
42	Taxes	600,00			2 994,60
79	Aménagement du territoire				
	TOTAL CHARGES	50 000,00		26 000,58	72 132,74
	TOTAL REVENUS				10 000,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	50 000,00		26 000,58	72 132,74
46	Revenus de transfert				10 000,00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE				
	TOTAL CHARGES	2 500,00			
	TOTAL REVENUS	46 600,00		50 639,28	45 918,89
81	Agriculture				
	TOTAL CHARGES	2 500,00			
	TOTAL REVENUS	600,00			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 500,00			
46	Revenus de transfert	600,00			
87	Combustibles et énergie				
	TOTAL CHARGES	46 000,00		50 639,28	45 918,89
44	Revenus financiers	46 000,00		50 639,28	45 918,89
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	TOTAL CHARGES	707 576,00		1 638 991,11	755 660,36
	TOTAL REVENUS	5 010 332,00		9 915 932,59	7 268 939,53
91	Impôts				
	TOTAL CHARGES	195 056,00		177 917,09-	98 817,32-
	TOTAL REVENUS	4 901 332,00		9 800 354,85	7 128 484,08
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	55 000,00		477 602,92-	313 235,65-
36	Charges de transfert	140 056,00		299 685,83	214 418,33
40	Revenus fiscaux	4 880 312,00		9 776 011,61	7 106 549,07
42	Taxes			2 994,69	2 919,44
46	Revenus de transfert	21 020,00		21 348,55	19 015,57
92	Conventions fiscales				
	TOTAL CHARGES	18 302,00		17 401,07	20 686,73
36	Charges de transfert	18 302,00		17 401,07	20 686,73
93	Péréquation financière et compensation des charges				
	TOTAL CHARGES	347 118,00		1 647 118,00	702 680,00
36	Charges de transfert	347 118,00		1 647 118,00	702 680,00

N° compte	Désignation du compte	Budget 2025	Budget supplémentaire 2025	Solde du compte 2025	Solde du compte 2024
96	Administration de la fortune et de la dette				
	TOTAL CHARGES	147 100,00		152 389,13	131 110,95
	TOTAL REVENUS	108 000,00		115 577,74	139 739,90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	5 000,00		1 895,85	2 182,08
34	Charges financières	142 100,00		150 493,28	128 928,87
44	Revenus financiers	108 000,00		115 577,74	139 739,90
97	Redistributions				
	TOTAL CHARGES	1 000,00			715,55
46	Revenus de transfert	1 000,00			715,55
TOTAL GÉNÉRAL					

TOTAL CHARGES	5 355 279,61	1 724 000,00	7 355 211,96	6 007 909,15
TOTAL REVENUS	5 358 007,00		10 304 185,02	7 788 407,12
EXCÉDENT / PERTE	2 727,39-	1 724 000,00	2 948 973,06-	1 780 497,97-





Mairie de Choulex 2025

Conception graphique : Art&Dream

Impression : Imprimerie Hostettler, Vérenaz

Photographies :

©Art&Dream

©Justine Jousson